



Férel



Conseil municipal

22
SEPT.

🕒 19h00
📍 MAIRIE DE FÉREL -
FEREL

CONSEIL
MUNICIPAL

Conseil Municipal du 22 septembre 2026

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal de Férel sont priés d'assister à la séance de ce conseil, qui aura lieu le :

Vendredi 27 mars 2026 à 19h00
En Mairie, dans la salle du conseil municipal

La séance est publique

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

1. Indemnités de fonctions des élus
2. Election des membres de la commission d'appel d'offres (CAO)
3. Election des membres de la commission de contrôle des listes électorales
4. Constitution des commissions communales
5. Election des deux délégués de la commune à Morbihan Energies (syndicat départemental d'énergies du Morbihan)
6. Election des délégués au Syndicat à Vocation Unique (SIVU) de la fourrière pour animaux de la presqu'île guérandaise
7. Election des délégués au Syndicat à Vocation Unique (SIVU) de La Roche-Bernard
8. Election des représentants au sein de la Société Publique Locale - Compagnie des Ports du Morbihan
9. Election des représentants au sein de la Société Publique Locale - Office de Tourisme Intercommunal La Baule-Presqu'île de Guérande
10. Désignation des délégués de la commune auprès des organismes extérieurs

Pour chacune des questions énumérées ci-dessus qui seront soumises à une délibération, une note explicative de synthèse est jointe à la présente convocation.

Vous disposez de la possibilité de vous faire représenter. Vous trouverez en pièce jointe un modèle de procuration.

A FÉREL, le 21 mars 2026

Le Maire
Nicolas RIVALAN



MAIRIE DE FÉREL

1 place de la Mairie
56130 Férel

info@ferel.fr
02 99 90 01 06

Horaires :

Lundi et Jeudi : 09h00 - 12h00
Mardi et Mercredi :
09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30
Vendredi :
09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Samedi (hors juillet/août) :
09h00 - 12h00